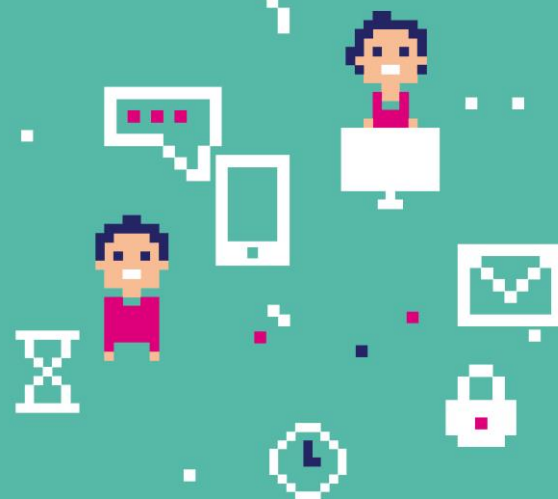


DU 13 AU 17 JUIN 2016

13^e

Semaine
pour la
Qualité
de Vie au
Travail

MIEUX
TRAVAILLER
À L'ÈRE DU
NUMÉRIQUE



Entreprises et numérique : repenser le management et les relations sociales

Télétravail, espaces de collaboration virtuels, désincarnation du management, gestion d'un flux de données incessant... La transition numérique impacte à la fois l'organisation, le management, la culture, le rapport au travail, les échanges, les compétences, ainsi que tous les acteurs de l'entreprise. Si elle bouleverse les relations au sein de l'entreprise, elle offre également de vraies opportunités pour re-questionner l'organisation du travail et tous les fonctionnements de l'entreprise. Cette transformation impose de reconsidérer en profondeur les approches managériales et par ailleurs de construire de nouveaux cadres de régulation du travail. Cela nécessite également de refonder de nouvelles bases sur lesquelles instaurer un dialogue social et professionnel efficace.

Le développement de nouveaux outils, de process et d'usages fait voler en éclat le modèle de l'entreprise basé sur une unité de lieu et de temps. Ceux-ci peuvent porter atteinte à la qualité de vie au travail et à la performance des entreprises s'ils ne sont pas régulés. Ainsi, il semble nécessaire d'établir d'autres bases de travail, adaptées aux nouvelles formes de collaboration.

Face à la fragmentation du travail et à la gestion permanente d'un flux de données continu, le manager doit aider ses collaborateurs à retrouver une perspective globale sur leur travail et sur leur entreprise. Avec une organisation de travail en réseau, il se pose également un fort enjeu de reconnaissance des compétences et des contributions individuelles.

Comment le manager peut-il repenser ses pratiques au profit d'un environnement professionnel qui fait sens pour le salarié et favorable à la performance de l'entreprise ?

Le passage au numérique est porteur pour les entreprises d'une transformation économique, sociale et juridique importante. Certains emplois disparaissent tandis que d'autres

apparaissent, les relations professionnelles s'exercent de façon différente... L'usage des nouvelles technologies bouscule les cadres établis et les nouvelles formes de travail qui s'établissent ou se développent (en coopération, en collaboration, en freelance, ...) doivent être réinventées que ce soient pour les acteurs du travail plus traditionnels ou pour les acteurs émergents.

Comment construire ces nouveaux cadres de régulation du travail ? Sur quelles bases instaurer un dialogue social et professionnel efficace ?

Du 13 au 17 juin 2016, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) organise la 13^e Semaine pour la qualité de vie au travail, sur le thème « Mieux travailler à l'ère du numérique ». Une occasion de faire le point sur les risques et opportunités générés par la révolution numérique sur les conditions de travail, et les répercussions que celle-ci a également au niveau du management et des relations sociales dans l'entreprise.



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



#SQVT #numérique #management #organisation #travail #entreprises

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social et d'un réseau de 26 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract a pour vocation de mettre en capacité les salariés et directions, plus particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, de recourir à des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : transformer à leur avantage les contraintes et défis d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse

Agence Géraldine Musnier

Julie Briand - 04 78 91 19 75 – 06 60 94 05 49

julie@agencegeraldinemusnier.com

Mathilde Virat – 04 78 91 06 07 – 06 59 76 82 43

mathilde@agencegeraldinemusnier.com